

Aucun djihadiste ne doit revenir, homme, femme ou enfant

écrit par Claude t.a.l | 11 juin 2019



En lisant cet article de Christine " les écolos veulent qu'on rapatrie ... "

<http://resistancerepublicaine.com/2019/06/11/les-ecolos-veulent-quon-rapatrie-tous-les-enfants-de-djihadistes-meme-si-les-francais-ne-veulent-pas/> ,

je n'ai pu m'empêcher de penser ce qui suit :

Les " écolos " - il faut les appeler comme ça, paraît-il - montrent le chemin qui sera finalement suivi. Inéluctablement , avec Macron .

Tous reviendront, tôt ou tard : les enfants, les femmes, puis les hommes . TOUS !

On pourrait s'apitoyer sur le sort des tout-petits. Bien sûr.

Je préfère, quant à moi – dans l'état actuel de la France ! – m'en référer à la sagesse populaire :

*" les chats ne font pas des chiens " (et l'inverse),
" les pommes ne tombent jamais loin du pommier " etc.*

Bien sûr, il peut exister quelques exceptions à ces évidences .

Mais c'est un peu comme les poissons volants :

" il y a aussi des poissons volants mais qui ne constituent pas la majorité du genre "

Gabin :

.

Nous ne pouvons plus nous permettre de courir le moindre risque.

Aucun ne devrait pouvoir mettre ou remettre les pieds en France.

Ni homme, ni femme, ni enfant...

Aucun !

Note d'Amélie Poulain :

Mais Macron ne dit pas pareil...

« Turquie : 9 enfants et 3 djihadistes remis à la justice française

Cette opération s'inscrit dans le cadre des expulsions régulières des djihadistes par la Turquie. Fin mai 2019, la France avait enregistré 277 retours.

Mardi 11 juin, dans la matinée, un djihadiste, ses deux compagnes et leurs neuf enfants mineurs ont été remis à la justice française. Ils avaient été transférés de

[Turquie](#). Les trois adultes, un homme de 35 ans et deux femmes, dont l'une de 36 ans, ont été placés en garde à vue à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), ont précisé des sources proches du dossier et judiciaire, et les enfants ont été placés par le parquet de Bobigny.

Cette opération, distincte des rapatriements au cas par cas d'enfants en provenance du Kurdistan syrien, s'inscrit dans le cadre des expulsions régulières des djihadistes par la Turquie. Fin mai 2019, les autorités françaises avaient enregistré le retour de 277 revenants.

Expulsion d'un centre de rétention

L'homme, les deux femmes et les neuf enfants étaient dans un centre de rétention en Turquie avant d'être expulsés, a précisé l'une de ces sources. Selon une source judiciaire, l'homme et la femme de 36 ans étaient partis rejoindre la zone irako-syrienne avec leurs premiers enfants, tandis que d'autres sont nés sur place. L'homme a également eu des enfants avec la deuxième femme, elle-même venue sur zone avec un enfant d'une précédente union.

Lundi, [douze enfants de djihadistes français](#), dont dix orphelins, qui étaient retenus dans des camps de déplacés du nord-est de la [Syrie](#), ont été rapatriés à [Paris](#), dans le cadre de la politique de rapatriements humanitaires au cas par cas voulue par le gouvernement français.

https://www.lepoint.fr/societe/turquie-9-enfants-et-3-djihadistes-remis-a-la-justice-francaise-11-06-2019-2318133_23.php?M_BT=2525525865047#xtor=EPR-6-%5BNewsletter-Mi-journee%5D-20190611

Et toutes ces associations et ceux qui les soutiennent, je ne peux plus les supporter et marre de payer pour ces gens.